



Libre Pensée – Fédération Unie de l'Hérault

Espace Martin Luther King, 27 Boulevard Louis Blanc, 34000 Montpellier

Facebook fédération : Fédération de la Libre Pensée 34

Facebook groupe Montpellier : Libre pensée groupe université et citoyens de Montpellier

Twitter : Libre Pensée 34 ; Insta : fédération héraultaise de la Libre Pensée

Bluesky : librepensee34

Site national de la FNLP : <https://www.fnlp.fr/>

Téléphone : 06 74 63 52 15 ; Mél : groupeunivlp34@yahoo.com



Refus de mariage, infraction volontaire aux obligations législatives, provocations racistes permanentes par Robert Ménard : quelques réflexions et un appel à la mobilisation.

En juin 2023, Robert Ménard, maire de Béziers, décida de refuser de célébrer un mariage entre deux personnes - Eva et Mustapha - au prétexte que l'une des deux était sous le coup d'une OQTF (obligation de quitter le territoire français). Ceci, dans le cadre d'une opération médiatique particulièrement humiliante pour ceux qui devaient se marier, où la presse était invitée à venir assister à l'annonce du refus de célébration le jour même.

Ladite personne sera ensuite arrêtée et placée dans un centre de rétention administrative le 17 juillet 2023 à la demande du préfet de l'époque, puis expulsée dans la nuit du 19 au 20 juillet, sans avoir eu la possibilité de bénéficier d'une audience auprès d'un juge des libertés.

Robert Ménard n'avait aucun grief ou animosité personnelle particulier contre aucune des deux personnes en question, qu'il ne connaissait pas. Il a évoqué un « mariage blanc » alors même que le procureur de la République avait validé l'absence de tout élément permettant de laisser penser qu'il pouvait s'agir d'un détournement du mariage.

Il se trouve qu'en la matière, la seule personne compétente pour s'opposer à un mariage n'est pas le maire mais le ministère public. La seule compétence en la matière pour le maire est la vérification des conditions ainsi que la possibilité de saisir le procureur de la République en cas de doute. Le procureur ayant écarté la possibilité d'un mariage blanc, il ne restait à Ménard qu'à ignorer la loi volontairement.

L'illégalité a été non seulement soigneusement préparée, mais assumée et revendiquée. Robert Ménard passera donc en procès le 30 septembre pour avoir contrevenu à son obligation légale.

Une question se pose : comment Robert Ménard peut-il aussi facilement ignorer la loi pour organiser ses opérations de communication ?

Les institutions françaises, et avec elles un grand nombre de responsables politiques, ont toujours utilisé les formules pompeuses sur « l'état de droit », le « respect des lois et des institutions » etc. Aujourd'hui, des morceaux entiers de procédure, de droits, sont tout simplement niés pour nourrir une politique visant à fracturer la société et faire croire aux uns que leur malheur est de la faute de la simple existence d'autres, qui leur sont différents sur la base de critères ethniques, ou supposés tels pour mieux organiser une politique de destruction sociale et de marche à la guerre. Guerre qui a la vertu de réunir tout le monde dans l'horreur.

Robert Ménard a eu le soutien franc et assumé de Hugues Moutouh et de François Xavier Lauch, les deux ayant paradé aux côtés du maire d'extrême droite dans les processions à la Vierge Marie et aux messes du 15 août dans les arènes de Béziers.

Il a eu ce soutien, non seulement politique, mais également institutionnel, à la fois pour l'affaire du refus de mariage, mais pour toutes les opérations visant à détruire la loi de 1905 par l'installation de crèches chrétiennes dans les bâtiments de la République (malgré 7 défaites consécutives devant le

juge administratif) où le préfet a progressivement refusé d'opérer le contrôle de légalité, et donc d'intervenir pour faire respecter la loi.

Ménard n'aurait pas pu organiser ses mises en scène rances s'il n'avait pas à ses côtés :

- Les préfets, représentants de l'Etat déconcentré, qui ont non seulement laissé faire, mais concernant Hugues Moutouh, ont co-organisé l'expulsion médiatisée de Mustapha, sur la base du refus dudit mariage ;
- Les médias qui lui accordent interview sur interview, sans même relever les grossières falsifications avec la réalité, comme par exemple le fait que la personne qui aura été expulsée dans l'affaire du mariage a été jugée pour « viols en réunion ». Ménard prétextant une « erreur »... sur un dossier qu'il connaît par cœur puisque son procès sera le 30 septembre ;
- Une grande partie de la classe politique, qui regarde ailleurs car pour beaucoup, Ménard exprime ce qu'ils pensent fondamentalement. La vie des Arabes et des Palestiniens ne vaut rien. Les pauvres sont une source d'angoisse de par leur révolte potentielle. Les « traditions » ou prétendues telles, religieuses en particulier, rassurent tant elles sont chevillées à l'ordre existant. Là-dedans, nous remarquons que Delga, Mesquida ou d'autres, si prompts à réagir, ont laissé faire sans intervenir. Terrorisés par l'idée qu'un Mélenchon puisse entraîner une vague de dégagisme dont ils seraient les victimes, ils préfèrent nettement un Ménard qui a un sacré mérite : les faire passer pour des gens de gauche à peu de frais.

Battre l'extrême droite... aux côtés de Macron, Darmanin et Nunez ?

Ménard aura mis en lumière de manière nette la manière dont l'extrême droite n'est pas en rupture avec les institutions de la Cinquième République (pour ne parler que de la France) : elle en est la meilleure élève. Le vote Macron a été présenté, de manière plus ou moins malhonnête selon les interlocuteurs, comme « rempart » à l'extrême droite. Il s'avère que les deux travaillent finalement ensemble.

Nous serons donc présents le 30 septembre devant le TGI de Montpellier pour soutenir Eva et Mustapha, qu'ils puissent se marier, vivre leur vie normalement, à l'abri des minables opérations de communication du maire de Béziers.

La solidarité pour défendre le droit à l'existence normale de deux personnes ne s'oppose pas à la réflexion sur les causes des opérations menées par Ménard. C'est même l'inverse : si l'on veut que l'avenir ne broie pas des dizaines, centaines, voire des millions de vies dans une offensive réaction dont l'histoire et l'actualité nous ont montré toute l'horreur, notre solidarité devra être lucide pour qu'elle ait sa pleine portée.

Montpellier, le 19 juin 2026